



**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE COREPILE  
(FILIERE DES PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES)**

**DU 17-11-2022**

Lors de sa séance du 17 Novembre 2022 qui s'est tenue de 10h00 à 12h00 par visio conférence, le Comité des Parties Prenantes de COREPILE pour la filière des Piles et Accumulateurs Portables (P&AP) a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par COREPILE, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur le plan de communication 2023 (budget et actions prévues)**
  - ➔ Les membres du Comité présents émettent **un avis favorable à l'unanimité**
  
- **Avis du Comité sur les pré-plan d'action dans les DROM-COM**
  - ➔ Les membres du Comité émettent **un avis favorable à l'unanimité**
  
- **Avis du comité sur le maintien du barème identique en 2023**
  - ➔ Les membres du comité présents donnent un **avis favorable à l'unanimité moins une voix** (M. Léger pour AMORCE donne un avis « neutre »)
  
- **Avis du comité sur la méthode mise en place pour aider les producteurs à répondre à leur nouvelle obligation relative à la mise en œuvre d'un Plan de Prévention et d'Eco-conception (PP&E)**
  - ➔ Les membres du comité présents donnent un **avis favorable à l'unanimité moins une voix** (M. Léger pour AMORCE donne un avis « neutre »)
  
- **Avis du Comité sur la mise en place d'une expérimentation d'un soutien à la collecte pour les Collectivités Locales**
  - ➔ Les membres du comité présents **donnent un avis favorable à l'unanimité**